CSE Siège
du 13 & 14 janvier 2021

En ouverture de séance, le CSE a salué la mémoire d'Ibrahim Omerovic, décédé le 04 janvier à sa prise de service dans les locaux du restaurant d'entreprise.
Le CSE a mis en ligne une cagnotte pour venir en aide à la famille, à laquelle plus de 500 salariés ont participé, et un registre de témoignages a été remis.
Le CSE remercie tous les participants pour leurs gestes de solidarité.

Vos élu-e-s CGT
Malika Aït-Ouakli, François Badaire, Rafaèle Bourgier, Marc Chauvelot, Laurent Debruyne, Claudine Gilbert, Claude Gueneau, Marie-Jo Larabi, Eric Laumonier, Michela Law, Boris Muffolini, Geoffroy Parizot, Sophie Pignal, Aurélie Schiller
Représentante syndicale
Claude HENIN

Le pataquès de la prime Covid

« Notre stratégie de rémunération est-elle efficace ?». D'évidence à la tête de FTV, on ne s'est pas posé la question, ni de savoir si le sentiment d'iniquité ne coûtait pas plus cher à l'entreprise, que le bénéfice attendu par des primes « au mérite ».

En refusant la transparence, la direction s'est enfoncée encore un peu plus. A qui sont allés les 3,2 M€ de l'enveloppe ? Sur quels critères ? Comment ont été traités les CDD et intermittents ? Combien de mesures à 300 €, à 600 € et combien à 1000 € ?

On a appris aussi que les élus, délégués et représentants du personnel avaient eu droit à une prime de 300 €, sans en être informés. Pourquoi pas, si on se réfère au travail fourni par les élus pendant la crise, mais comme ils l'ont témoigné dans une résolution votée à l'unanimité en CSE, ils refusent de cautionner une procédure, qui ne fait qu'entretenir la suspicion et diviser les salariés entre eux.

Ils ont demandé qu'une réunion syndicats/direction soit organisée au plus vite afin qu'une mise à plat la plus complète possible soit faite sur la politique salariale et l'attribution des primes pour l'année 2020.

Et d'abord, pourquoi une prime ? La CGT y a toujours été opposée en raison du risque d'arbitraire et de subjectivité de mesures « one shot ». La continuité du service public ne fait-elle pas partie des devoirs de chaque salarié ? Et surtout, pourquoi une prime pour arriver à un tel pataquès ?

Plus que l'aspect pécuniaire, le fait d'être écarté d'une mesure au mérite, sans explication, lorsqu'on a le sentiment de s'être investi sans compter, est perçu comme une sanction, une injustice et un désaveu. Le mal est fait, irréparable. La direction doit rendre des comptes.

Mais le dispositif lui-même n'est-il pas hors la loi ? Le versement de primes doit respecter un certain nombre de règles. Quand aucun critère objectif n'a été défini préalablement, un employeur ne peut attribuer des primes de manière discrétionnaire. (Cass. soc. 13 janvier 2016, n°14-26.050)

- ## Information/Consultation et recueil d'avis du CSE Siège suite à l'avis d'inaptitude prononcé par le médecin du travail concernant un salarié et, sur le projet de rupture conventionnelle d'un Représentant de proximité

Le CSE a ensuite été consulté sur un avis d'inaptitude concernant un salarié et le projet de rupture conventionnelle d'un représentant de proximité.

- ## Point d'information concernant la situation sanitaire du siège de France Télévisions

Les chiffres du COVID au 14 janvier 2021

La situation est jugée stable par la direction : 17 cas de contamination sur l'ensemble du groupe depuis le 1er janvier 2021, dont 7 cas au Siège. 22 personnes en quatorzaine sur l'ensemble du groupe, dont 6 au Siège. La direction continue de s'adapter au fil des annonces gouvernementales.

Présence sur le site et télétravail

Début janvier, la présence moyenne sur une journée à MFTV est estimée à 1 350 personnes, avec un pic de 800 personnes en simultané, à Eos, entre 30 et 40 personnes, à Valin une trentaine, au Franay 40 personnes en moyenne, et jusqu'à 100 en fonction des enregistrements d'émissions, au Ponant, une quinzaine.

Le CSE n'a pu obtenir d'information, sur le nombre de présents dans les rédactions et à la Fabrique, dans les régies et sur les plateaux. Au quotidien, ils constatent pourtant un retour à une situation quasi normale, comme avant la pandémie, avec des concentrations importantes de salariés à certains locaux et open space.

Sans remettre en cause les nécessités de continuité du service public, les élus se sont fait l'écho des inquiétudes des salariés concernés, et ont alerté la direction sur les risques potentiels, notamment en cas de reprise forte de la pandémie.

Points noirs, lorsque le port de masque et la distanciation ne sont pas respectés : machines à café, salles de repos, prise des repas en groupe en dehors des endroits dédiés, « pas covid compatibles ».

Une présence sur site un jour par semaine, mais pas tous la même journée, évidemment, c'est la préconisation de la direction de la sécurité. Elle conseille une organisation par roulement, sur la semaine, afin de respecter les jauges, tout en permettant aux personnes d'un même service de se retrouver ponctuellement.

La direction est aussi interpellée sur la détresse psychologique d'un certain nombre de salariés dont l'isolement n'est pas toujours repéré. Mme Sobry évoque une forme de « décrochage » de la part de collègues qui, compte tenu de la longue période d'absence, appréhendent le retour sur le site.

Masques et Gel

L'entreprise dispose de plus de 30 000 flacons de gels en stock. Le nombre de distributeurs collectifs a été multiplié dans les locaux. Plus de 800 000 masques chirurgicaux, plus de 60 000 masques en tissu, plus de 60 000 masques FFP2 ont été achetés et stockés à l'avance.

Les produits évoluant en termes de qualité et d'ergonomie, la direction a lancé fin décembre un appel d'offre pour obtenir de nouveaux masques en tissu, plus légers et tout aussi efficaces… estampillés du logo

entreprise “France.tv”.

Le réapprovisionnement de masques en tissu tous les 100 jours pour chaque salarié est toujours possible. Sur Atlas dans “Mon espace” chaque salarié peut vérifier la date de sa dernière dotation de masques.

Vaccination au Siège

Questionnée sur la possibilité d’organiser la vaccination contre la Covid au cabinet médical, comme cela se fait pour la grippe, Muriel Sobry, responsable de la sécurité répond : « *on étudie, on aimerait le faire…* ». Plusieurs conditions à réunir auparavant, notamment sur les conditions de stockage et surtout, le feu vert du gouvernement.

Une autre piste à l’étude : un partenariat avec un centre de vaccination avec des créneaux réservés, voire un laboratoire mobile. Mais compte tenu de la situation générale, la question de la vaccination dans l’entreprise est pour l’instant prématurée. Aucune décision prise à ce jour.

Reprise des travaux : déblocage en vue

Après des mois d’arrêt, suite à un « carton rouge » de la préfecture de police, les travaux pourraient reprendre au printemps.

Stockages sauvages, décors entravant les passages, blocage des issues, meubles entassés devant les volets de désenfumage, fumeurs dans la rue intérieure et les parkings … 20 années de « mauvaises habitudes », selon la directrice de la sécurité, ont été sanctionnées par la commission sécurité de la préfecture.

Une étape importante a été franchie en novembre dernier, avec la validation du programme des travaux. On devrait connaître fin janvier la date de la visite de la commission sécurité de la préfecture, afin d’obtenir le feu vert. Ces travaux concernent, entre autres, les espaces de la DGDAP, le CDE, France Info. Ils sont prévus pour durer trois ans.

- ## Compte rendu du CSE central des 10 et 11 décembre 2020

La présidente a d’abord fait un vaste d’horizon sur la situation générale, dit sa satisfaction sur les audiences. Elle a cité quelques émissions phares comme 20h30 le dimanche, Franceinfo, le 19-20, le Téléthon, la Nuit américaine sur les élections, le Duoday sur le handicap, l’ITW exclusive d’Obama sur France 5.

Elle a aussi évoqué les contraintes du télétravail et la détresse psychologique de certains salariés.

Contrat d’objectifs et de moyens (COM) 2020-2022

Nouveauté cette année : le COM associe désormais les 4 entités du service public. Il reprend les grandes lignes du COM 2018-2022 sur le volet objectifs (info de référence, diversité, création, jeunesse) et poursuite des économies sur le volet moyens, participation aux objectifs de réduction de la dépense publique, diminution de la masse salariale et rééquilibrage des effectifs.

Entre 2019 et 2021, on aura enregistré une diminution de 134 M€ de la redevance (-5,4%). Les grands axes de développement sont la transition numérique, franceinfo et la régionalisation.

Situation budgétaire

La prévision de moins 200 ETP pour l’année 2020 a été dépassée puisqu'on a atteint moins 416 ETP. L’état n’en attendait pas tant ! En 9 ans FTV aura perdu 1 469 emplois !

Le budget 2021 prévoit une baisse de 60 M€ de redevance, et 15 M€ de surcoûts (JO, France 4, filiales cinéma) non compensés par les 45

M€ du plan de relance COVID.

Les économies dégraderont inéluctablement la qualité de l'antenne. Ainsi 3 M€ seulement sont prévus en plus pour la régionalisation de France 3. D'où le conflit en cours.

Le programme national est en baisse de 34,4 M€, avec un effort marqué sur le flux et les achats, les renégociations, l'arrêt d'émissions.

L'info nationale baisse de 1,7 M€. Économies sur les élections et les émissions spéciales et renforcement de l'info sur la 2 et sur Franceinfo. Au détriment de l'antenne nationale de France 3 ?

Légère augmentation des sports pour les JO de Tokyo et la provision pour les JO de Paris 2024. Arrêt de la Coupe de la ligue, réduction de Roland Garros aux seuls matchs du jour (ceux du soir seront sur Amazon Prime).

Le seul budget à croître, est celui consacré au numérique (plus 18 M€) avec un objectif de 200 M€ en 2022.

Des économies sur les fonctions support (-6,9 M€). DGDAP, communication, les frais de mission. Une augmentation du support technique et informatique lié au télétravail (accroissement bande passante, cloud, ordinateurs portables) et la cyber sécurité.

La direction ne le cache pas : l'année 2021 sera une marche difficile à franchir.

NRCS phase 2- Open Média

Newsboard, c'est l'outil de consultation des sources. Open média, c'est le conducteur commun qui remplacera Gilda, Dalet Galaxy, Mona Lisa et Avid news, avec un impact conséquent sur au moins 5 000 utilisateurs.

Le CSEC a missionné un expert et adopté un avis listant 16 recommandations. Le Siège et Paris Ile de France devraient ouvrir le bal en juin 2021, puis les outremers.

Évolution de l'organisation de la DRH

Une modification d'organisation assez compliquée, un document de 31 pages que la COMECO du CSEC réunie début janvier a essayé de décrypter.

Quelques points forts : la fusion de la DDS et la DSQVT, la création d'une DRH chapeautant le siège, France 3 et les OM, la création d'une cellule d'accompagnement directement rattachée à la DRH, la création d'une direction des parcours professionnels et de la diversité chapeautant le recrutement, la formation, la rémunération et l'égalité des chances. Le sujet sera traité lors du prochain CSEC.

Situation des Outremer

Les audiences des 1ères sont en tête dans 8 stations sur 9, avec 33 % d'audience moyenne. Le portail des outre-mer décolle lentement.

Malakoff est un site abimé, à réparer d'urgence après l'arrêt de France Ô. Lors de la séance, il n'y a pas eu d'engagement de Mme Ernotte sur la pérennité du site pendant la durée de son mandat. Un vrai sujet d'inquiétude.

Accord frais de santé prévoyance

Pour cette dernière année de contrat avec Audiens, on remet les comptes à flot ; hausse des cotisations santé de 5 % (1,66€ par mois pour les isolés, 3,37€ pour les familles) et de 15 % pour la prévoyance en raison des arrêts maladie de longue durée (de 1,33€ pour les 30 000 €/an à 3,90€ pour les 70 000 €/an).

- ## Présentation du réalisé des plans de charge MFTV et France 3 toutes régions (situation au 30 septembre 2020)

Le réalisé de la Fabrique de l'année 2020 étant incomplet, il sera présenté lors d'un prochain CSE afin d'y inclure le dernier trimestre de l'année.

Quelques chiffres indicatifs au 30 septembre 2020

Plateaux, 65 % du plan de charges annuel réalisé au 30 septembre, 8 % du plan de charges annulé pour cause Covid.

Régies, 63 % du plan de charges annuel réalisé, 6 % annulés.

Vidéo mobile, 62 % du plan de charges annuel réalisé, 22 % annulés

Équipes de tournage, 41 % du plan de charges réalisé, 11 % annulés

Fiction, 53 % du plan de charges réalisé, 11 % annulés

Feuilleton, 55 % du plan de charges réalisé, 16 % annulés

Post production, 47 % du plan de charges réalisés, 2 % annulés

Vidéographie, 65 % du plan de charges réalisé.

Du côté de FTR, le plan de charges montre un retard de 570 jours fin juin qui n'ont pas pu être rattrapés après le premier confinement. Le réalisé est donc de 4 693 jours en septembre 2020 contre 5 257 jours en septembre 2019.

- ## Présentation des prévisions du plan de charge 2021 de la fabrique

En l'absence de bilan sur le réalisé 2020, la prévision du plan de charges ne peut se comparer qu'au budget 2020, ce qui fausse évidemment l'analyse. Le plan de charges prévisionnels représente l'ensemble des demandes parvenues pour l'utilisation des moyens internes. M. Georget en présente les grandes lignes.

Vidéo Fixe

On est dans une continuité par rapport au plan de charges 2020, plus 47 jours de plateaux en prévision, une augmentation liée à une forte demande pour des émissions en virtuel (Plateau E ou plateau Valin).

En projet la construction de la régie IP à Valin. L'émission Lumni prévue sur le plateau Valin s'installe sur le E.

La prévision est pratiquement stable pour les régies, à 22 116 heures (moins 775 heures par rapport au plan de charges 2020).

Vidéo mobile

Plus 83 jours dont 25 jours supplémentaires de régie Fly. On a compensé la baisse du nombre de jours liés à la fin de la Coupe de la Ligue et de la captation de Roland Garros en mettant les cars sur les activités de plateaux et on prévoit plus de captations de spectacle vivant grâce à la régie Fly.

Équipes de tournage

Une baisse de 144 jours pour un total de 2 206 jours est prévue en 2021, liée, selon la direction à la baisse de la demande des régions.

Fiction et feuilleton

Le plan de charges de la fiction augmente de 15 jours, celui du feuilleton est strictement identique 2020, avec 552 jours.

Post production

La post production est quasiment stable, elle perd 419 jours pour un total de 24 100 jours, 514 jours de Post production image en moins et 95 jours en plus pour le son.

Vidéographie

La vidéographie qui regroupe les moyens de Nancy perd 259 jours pour un total de 1 445 jours mais la construction du plan de charges, au fil de l'eau, rend la prévision peu fiable.

Une élue de la CGT rappelle que derrière ces chiffres il y a des femmes et des hommes qui travaillent et qui sont inquiets, eux, pour les équipes de tournage entre autres (254 jours annulés en 2020) et pas seulement, à cause du Covid. Le CSE déplore une nouvelle fois que FTV, premier diffuseur de documentaires du pays (2 944 documentaires diffusés en 2019, 2,5 millions de vidéos vues par mois), n'en tourne quasiment aucun avec les équipes internes.

La Fabrique ne pourrait-elle pas être force de proposition ? Ne pourrait-elle passer d'une logique d'attente de la demande à une logique de force de proposition sur son offre ? La direction n'est-elle pas en capacité d'imposer la Règle d'or sur le recours prioritaire aux moyens internes aux différentes unités de programme ?

Par ailleurs les élus remontent la grande souffrance des équipes de la Fabrique. On fait rentrer les émissions au chausse-pied, la production est mal anticipée, on ajoute 13 minutes de direct pour le 18h30 sur le plateau D et la régie 4 avant le JT de Paris Ile de France et le JT national, et pour ce, on mutualise à tout va, au risque de déstabiliser les collectifs et leur savoir-faire.

Cette souffrance est liée également à un manque d'effectifs criant, que ce soit au niveau des techniciens ou celui des chargés de Production. En régie 4 les techniciens sont parfois planifiés sur plus de 12H et les heures supplémentaires sont imposées… Cette souffrance est aussi liée à la désorganisation générale et aux changements de dernière minute.

La direction ne nie pas qu'on soit en sous-effectifs et propose de pouvoir prendre plus d'intermittents, de poursuivre sa politique de mutualisation, en travaillant sur les synergies possibles, selon les métiers, entre vidéo mobile et vidéo fixe…

Les élus espèrent que les ateliers prévus dans le cadre de l'accord de méthode afin de remédier à tous ces dysfonctionnements seront productifs et permettront d'améliorer cette situation explosive.

- ## Point d'information sur les contrats de prestations de post-production pour les bureaux de la rédaction nationale en région

Les contrats de prestations post-production des bureaux des correspondants en région devaient se terminer en avril 2020. En raison de la pandémie, ils ont été prolongés jusqu'au 31 décembre dernier. Les appels d'offres pour les renouveler ont débuté en juillet 2020. Un cahier des charges technique a été réalisé avec l'ingénierie, les responsables montage et l'éditorial.

Répartis en 9 lots, chaque prestataire a postulé sur le/les bureau(x) convoité. Les offres sont alors analysées par le collège d'expertise selon 2 critères : la partie financière pour 40 % et les aspects techniques pour 60 %. 15 sociétés ont candidaté : 3 ont été retenues (Videlio, Head Line et Via Storia). La mise en place de cette nouvelle prestation a débuté le 1er janvier

2021.

Annoncée aux correspondants le 16 décembre par mail pour une mise en place le 1er janvier, le délai a été trop court pour permettre aux correspondants de faire remonter leurs remarques (problèmes de statuts, d'heures supplémentaires, problèmes techniques). Depuis la mise en place en début d'année, un certain nombre d'incidents ont déjà été remontés.

La direction assure qu'un suivi de la mise en œuvre des locaux en régions est en cours avec les trois prestataires retenus. Ils sont

chargés, entre autres, de renouveler l'ensemble du matériel. Elle assure également la mise en place de procédures de « reporting d'incident » via les chefs de service.

Quel statut pour les monteurs de ces bureaux régionaux ?

Certains monteurs ont un statut d'infographiste alors qu'ils font du montage, d'autres sont « chefs monteurs » et d'autres « monteurs ». Les élus ont demandé qu'a minima les emplois soient harmonisés. La direction affirme que tous auront le statut de chefs monteurs.

Au-delà, les élus contestent l'externalisation de ces activités qui font partie du cœur de métier de FTV. L'entreprise ne peut se décharger sur des prestataires d'une partie de ses missions de service publique.

Au plan juridique, ne s'agit-il pas d'une forme de sous-traitance ou de marchandage tel qu'on l'a connu et dénoncé pour les motards de presse de la rédaction nationale ou les maquilleur-se-s du réseau régional de France 3 ?

La direction explique que la durée d'un an de ces nouveaux contrats de prestation est liée à sa volonté d'instruire les possibilités d'une ré-internalisation de cette activité de montage au sein des antennes régionales de France 3.

- ## Présentation du budget 2021 du RIE du siège de FTV

Le budget 2021 du restaurant d'entreprise a été construit en tenant compte de la crise sanitaire.

Avec 182 000 couverts en 2020 alors que le budget prévoyait 400 000 couverts, le bilan de l'année n'atteint

que 45 % de la prévision en raison des périodes de confinement, de la généralisation du télétravail et de la mise en place de mesures barrières très strictes.

Le directeur de la restauration a bâti un projet de budget 2021 avec le CIRAP qui envisage une reprise progressive à partir de juin 2021 pour un retour à la normale en septembre 2021. La prévision est de 260 000 couverts sur l'année.

Ce projet de budget a été approuvé par la direction financière de France Télévisions qui souhaite toutefois faire un point d'étape à mi année afin d'ajuster éventuellement la subvention en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

- ## Présentation du budget 2021 du CSE Siège de FTV

L'absence de visibilité sur la durée de la pandémie a aussi conditionné la construction du budget présenté par le trésorier. Un principe de reconduction a été retenu mais chaque ligne sera amenée à évoluer de façon significative, en fonction des décisions et recommandations gouvernementales. Un retour à la normale est espéré à partir de juin.

Cela concerne évidemment les voyages, les séjours de vacance

adultes et enfants, la vie culturelle et sportive, les spectacles, concerts et expositions, les ateliers et exposants du CSE.

Dans ce contexte compliqué, l'augmentation de la fréquentation du site et la montée en puissance du nouveau logiciel ProWeb vont permettre un vrai gain d'efficacité tant pour l'équipe de gestionnaires du CSE que pour les salariés du Siège.

- ## Vie du CSE

Après une semaine de rentrée consacrée aux inventaires, l'équipe du CSE a effectué une réouverture partielle de ses locaux. Pendant la fermeture de ceux-ci, l'équipe reste à disposition pour répondre à toutes les questions et traiter toutes les demandes via l'adresse suivante : **csesiege.ftv@francetv.fr**

Si des courriers et règlements sont à transmettre au CSE, merci de les adresser :

- Soit par courrier à :

CSE Siège FTV - Pièce R174
7 Esplanade Henri de France
75907 PARIS Cedex 15

- Soit dans nos boites aux lettres disponibles dans le couloir Valin qui fait face à la Cafétéria (proche studio photo V120).

Également, n'hésitez pas à consulter notre site internet :

- Via **www.csesiegeftv.fr** si vous disposez d'une adresse mail France TV (prenom.nom@francetv.fr)

Ou

- Via **www.csesiegeftv.fr/com/login?clear=** si vous avez déjà renseigné une adresse mail personnelle auprès du CSE.

Une permanence téléphonique (via un renvoi d'appel) **est aussi disponible du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 au 01 56 22 42 00**.

Prochain CSE du Siège 9 et 10 février 2021, d'ici là vos élu-e-s CGT se tiennent à votre disposition… Et n'oubliez pas de voter pour la liste CGT au Conseil d'Administration

Du 21 au 28 janvier 2021
faites le bon choix,